



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **10 septembre 2018**

Décision n° **CP-2018-2623**

commune (s) : Saint Fons

objet : Etude pré-opérationnelle pour la requalification du centre ancien de Saint Fons - Demande de subvention auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et de la Ville de Saint Fons

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Le Faou

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 31 août 2018

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mardi 11 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à Mme Bouzerda), Philip (pouvoir à Mme Laurent), Barral, Mme Frih, M. Kabalo, Mme Belaziz.

**Commission permanente du 10 septembre 2018****Décision n° CP-2018-2623**

commune (s) : Saint Fons

objet : **Etude pré-opérationnelle pour la requalification du centre ancien de Saint Fons - Demande de subvention auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et de la Ville de Saint Fons**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

**La Commission permanente,**

Vu le projet de décision du 28 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.19.

Le centre ancien de la Commune de Saint Fons compte de nombreuses copropriétés potentiellement fragiles, les situations d'habitat indigne et non décent sont fréquentes.

La requalification du parc existant et la diversification de l'offre résidentielle doivent permettre d'améliorer les conditions de vie des saintfoniards, et sur un enjeu de mixité sociale, attirer de nouveaux ménages.

L'ambition portée sur les quartiers d'habitat social engagés dans un important projet de renouvellement urbain (NPNRU Arsenal Carnot Parmentier) ne peut s'envisager sans une intervention significative sur le cœur de ville qui le jouxte.

La Métropole de Lyon, la Ville de Saint Fons et l'ANAH ont ainsi souhaité étudier les conditions de mise en œuvre d'une approche intégrée sur le centre ancien de la commune qui permette de combiner :

- une intervention coordonnée de lutte contre l'habitat indigne,
- la réhabilitation des logements et la mise en valeur des immeubles conservés (façades, éléments patrimoniaux),
- une restructuration urbaine nécessitant des démolitions pour désenclaver, créer de nouveaux espaces publics,
- la recomposition de certains îlots pour le renouvellement de l'offre résidentielle,
- la diversification de l'offre résidentielle, par le développement de nouveaux programmes respectueux de l'identité du centre. L'étude sera engagée par la Métropole et cofinancée par la Ville de Saint Fons et l'ANAH.

L'étude permettra d'éclairer la décision des partenaires sur la nature et les conditions de mise en œuvre d'un dispositif opérationnel pour répondre au mieux aux besoins identifiés.

Elle comprendra :

- la consolidation du diagnostic,
- la hiérarchisation des problématiques et la localisation des actions prioritaires : résorption de l'habitat indigne et très dégradé, réhabilitation du parc ancien (rénovation énergétique et adaptation à la perte d'autonomie), traitement de copropriétés fragiles ou dégradées, renouvellement urbain, espaces publics, etc.
- une articulation avec les autres études (commerces, focus volet urbain, plan cadre de développement territorial, circulation-mobilité, etc.), la stratégie foncière en cours d'élaboration et le dispositif métropolitain existant de lutte contre l'habitat indigne,

- des propositions de différents scénarii d'intervention en s'appuyant sur un benchmark et la description d'outils et de dispositifs existants ou à expérimenter en lien avec les nouvelles dispositions de la loi ELAN, avec une analyse des avantages et inconvénients de chacun d'entre eux,
- des préconisations sur les suites opérationnelles compte tenu du contexte local,
- la définition du mode opératoire et la préparation de la convention d'opération.

La mission d'étude pré-opérationnelle sera conduite sur 6 mois, pour un coût prévisionnel de 30 000 € TTC inscrit au budget 2018 de la direction de l'habitat et du logement.

La Métropole sollicite des subventions, à hauteur de 12 500 € auprès de l'ANAH (50 % du montant hors taxes) et de 6 000 € auprès de la Ville de Saint Fons ;

Vu ledit dossier ;

#### DECIDE

**1° - Autorise** monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de l'ANAH une subvention de fonctionnement d'un montant de 12 500 € dans le cadre de la réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la requalification du centre ancien de Saint Fons,

b) - solliciter auprès de la Ville de Saint Fons une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000 € pour la réalisation de ladite étude,

c) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

**2° - La recette** de fonctionnement en résultant soit 18 500 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - opération OP15O1172 - chapitre 74 pour la subvention de l'ANAH et pour la subvention de la Commune.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 septembre 2018.**